



LE CLUB CE EUROPÉEN

UN ESPACE D'ÉCHANGE UNIQUE POUR LES ACTEURS DU DIALOGUE SOCIAL TRANSNATIONAL

NOTRE ADN

Depuis 2011, le Club CE européen vise à **co-construire** les bases d'un **dialogue social européen apte à répondre aux défis sociaux et environnementaux** des entreprises transnationales.

Le Club CE européen permet aux managers et aux membres salariés des CE européens d'appartenance syndicale et de branches professionnelles différentes de se retrouver dans un espace de dialogue unique.

Les membres du Club appréhendent librement les problématiques de leurs choix. Des experts les accompagnent dans leurs réflexions lors des réunions. Ces **échanges d'expériences et de bonnes pratiques** offrent à chacun l'opportunité de se professionnaliser et de **bénéficier de l'intelligence collective**.

Le Club CE européen contribue à améliorer les **prises de décision** du management en portant une vision d'un **développement durable et social** des entreprises transnationales garantissant une meilleure **performance**.



NOS MEMBRES TÉMOIGNENT

Catherine Bordelon

Membre du CE européen de SAP

« Ces réunions sont l'occasion d'échanger sur l'actualité sociale intersectorielle et juridique européenne. Cela nous permet de communiquer en toute confidentialité sur des meilleures pratiques, des retours d'expérience et des sujets à l'étude dans nos sociétés respectives. »

Bruno Pluchet

HR Projects Manager, groupe Solvay

« Le club CE européen donne lieu à des échanges intéressants et instructifs, dans un cadre informel, extérieur à l'entreprise, d'une part entre différentes entreprises (utile pour des benchmarks et comparaisons) et, d'autre part, entre managers et représentants du personnel (ce qui permet de mieux comprendre leurs stratégies et intérêts respectifs). »

LE CLUB CE EUROPÉEN, VOTRE ALLIÉ POUR...

1

Échanger sur vos pratiques

Bénéficiez de l'expérience pratique des autres membres (organisation des réunions, traduction, interprétation...) pour mettre en œuvre efficacement vos projets.

Ex : Organiser une réunion online du CE européen ; assurer le vote des séances de consultation du CE européen à distance ; organiser l'interprétation...

2

Gagner en compétences

Abordez collectivement des problématiques plus techniques.

Ex : Préparer et assurer le suivi d'un accord transnational ; découvrir d'autres systèmes de relations professionnelles ; renégocier son accord de CE européen...

3

Anticiper les enjeux de demain

Appuyez-vous sur la communauté pour appréhender des problématiques communes grâce à l'intelligence collective et bénéficiez d'une veille stratégique européenne.

Ex : Élaborer ensemble la mise en œuvre du devoir de vigilance dans les entreprises transnationales ou un cadre européen pour le télétravail ; accompagner le changement climatique...

LES ATOUTS DU CLUB CE EUROPÉEN



Un **programme de travail thématique co-construit** chaque année avec les membres à partir d'une enquête en ligne et d'entretiens individuels



Deux **experts** des systèmes de **relations sociales européens** et de la **législation sociale européenne**



Deux **réunions présentielles** et quatre **réunions en visio-conférence**



Une **plateforme digitale sécurisée pour la communauté** afin de faciliter les échanges



Un **droit d'initiative des membres** pour requérir des **réunions exceptionnelles**



L'opportunité de **rencontrer des chercheurs et décideurs européens**



FONCTIONNEMENT

Qui peut adhérer ?

Les membres de CE européens, de tous secteurs d'activités :

- Les **représentants des salariés** : membres de CE européens, de comités de Société européenne et de groupes spéciaux de négociation, qu'ils soient syndiqués ou non, et s'ils le sont, quelle que soit leur organisation syndicale.
- Les **représentants des directions** : DRH groupe, directeurs des relations sociales, responsables en charge du dialogue social transnational, responsables RSE.

Engagement individuel et confidentialité

- Les membres ne représentent qu'eux-mêmes et n'engagent ni leur entreprise, ni leur organisation syndicale.
- Les échanges ne sont pas rendus publics.
- Les comptes rendus et tout autre document réalisé par les porteurs de l'initiative au bénéfice des membres ne sont accessibles qu'à ces derniers.

Frais d'adhésion sur demande



CONTACTEZ-NOUS

Christophe TEISSIER

Chef de projets chez ASTREES, Christophe a régulièrement piloté des projets européens relatifs au dialogue social dans les entreprises transnationales et aux CE européens.

+33 (0)1 43 46 28 28
c.teissier@astrees.org



www.astrees.org
f in @AstreesLab

Frédéric TURLAN

CEO d'IR Share et expert en relations sociales transnationales, Frédéric publie IR Notes, un briefing en cinq langues relatif aux relations sociales et au droit du travail en Europe, à destination des CE européens.

+33 (0)6 81 41 53 95
frederic.t@irshare.eu



www.irshare.eu
f in @IR_Share

Depuis dix ans, Christophe et Frédéric ont formé près de 500 membres de CE européens.